

# Les positions statutaires et la mobilité

## MODALITES PRATIQUES

Formation réservée aux collectivités et établissements territoriaux

**Modalités :** Formation en présentiel

**Public :** Agents en charge de la gestion des RH

**Lieu :** Centre de Gestion 22 – Eleusis 2 – PLERIN

**Date :** 22 mai 2025

**Horaires :** 9 h - 12 h 30 et 13h30 - 17h

**Durée :** 1 journée  
(7 heures)

**Tarif :** 176 € par participant  
Déjeuner(s) non compris

## Objectifs

- ♦ Connaître les évolutions du cadre juridique,
- ♦ Identifier les différentes positions statutaires et les différents types de mobilité entre fonctions publiques,
- ♦ Maîtriser les différentes procédures liées.

## Prérequis

- ♦ Connaître les notions fondamentales du statut

## Moyens et méthodes pédagogiques

- ♦ Séquence en salle de formation équipée
- ♦ Apports théoriques et méthodologiques
- ♦ Cas pratiques
- ♦ Dossiers pédagogiques remis aux stagiaires

## Effectif maximum

- ♦ 15 participants

## Profil de l'intervenant

- ♦ Expert métier

## Modalités d'évaluation des acquis

- ♦ Evaluations des connaissances et/ou mises en pratique pendant la formation
- ♦ Auto-évaluation à l'issue

## Suivi et évaluation de la formation

- ♦ Feuilles d'émargement
- ♦ Questionnaire de satisfaction
- ♦ Tour de table

## Validation de la formation

- ♦ Attestation de présence
- ♦ Attestation de fin de formation

## PROGRAMME

### Les fondamentaux en matière de positions statutaires et de mobilité.

#### Les positions statutaires :

- L'activité,
- Le détachement,
- La disponibilité,
- Le congé parental.

#### Les types de mobilité :

- La mutation,
- La mise à disposition.

#### Pour chaque position statutaire et chaque type de mobilité, seront abordés les points suivants :

- Les bénéficiaires,
- Les conditions d'octroi,
- La procédure à suivre,
- La réintégration ou le renouvellement.

## INSCRIPTION

Adresser le bulletin d'inscription complété et signé au plus tard dans les deux jours précédant la formation.  
Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

## ACCESIBILITE

Nous pouvons mettre en place des aménagements spécifiques pour faciliter l'accueil des agents en situation de handicap sur nos formations.  
N'hésitez pas à contacter le service formation pour nous faire part de vos besoins.

## CONTACTS

**CENTRE DE GESTION 22**  
Eleusis 2 – 1 rue Pierre et Marie Curie  
BP 417 – 22194 PLERIN CEDEX  
02 96 58 64 00 / [www.cdg22.fr](http://www.cdg22.fr)  
**Service Formation**  
02 96 58 59 73 / [formation@cdg22.fr](mailto:formation@cdg22.fr)

